

C. 189-19

212

— 4 —

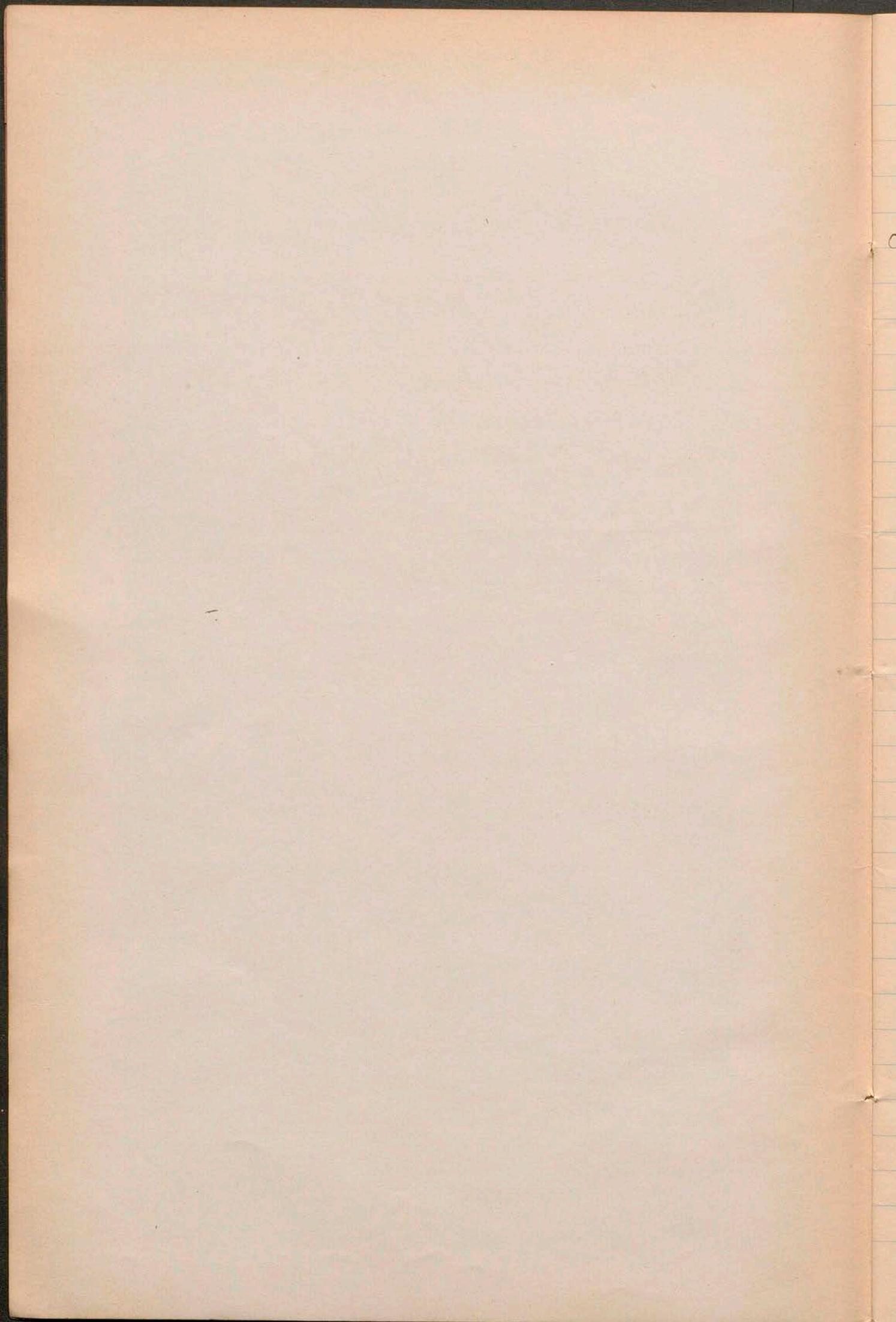
COMMISSION chargée de l'examen du projet
de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,
portant modification de l'article 445 du Code
d'instruction criminelle.

(Nommée le 16 février 1899.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : JULES CAZOT.
- 2^o — OUVRIER.
- 3^o — MAXIME LECOMTE.
- 4^o — MORELLET.
- 5^o — LEGLUDIC.
- 6^o — EUGÈNE GUÉRIN. *President*
- 7^o — PAULIAT. *Secrétaire*
- 8^o — BÉRENGER.
- 9^o — BISSEUIL.

8



Le mardi 17 février

Le conseil a tenu une lettre de contestation.

Le Syndicat des C. 30 et le conseil s'opposent au conseil
présent pour leurs fonctions.

Les procès de vote du bureau définitif.

Les procès de vote par vos lettres 4 (Président, du bureau conseil par vos lettres 4 ad) (Le conseil)

Les décisions que le conseil a prises le 17 et 20

Le conseil

Le conseil

2

Handwritten text from the adjacent page, including characters like 'u', 'n', 'l', 'e', 'c', 'h', and 'h'.

Leure du 20 février 1899.

Le bureau est ouvert à 2 h.

M. de Lamoignon a l'honneur de vous adresser.

M. La Zou, a l'honneur de vous adresser le projet de loi sur le point de vue de la loi.

M. de Lamoignon, de l'honneur de vous adresser le projet de loi sur le point de vue de la loi.

M. de Lamoignon a l'honneur de vous adresser le projet de loi sur le point de vue de la loi.

M. de Lamoignon a l'honneur de vous adresser le projet de loi.

M. de Lamoignon, a l'honneur de vous adresser le projet de loi sur le point de vue de la loi.

M. de Lamoignon a l'honneur de vous adresser le projet de loi sur le point de vue de la loi.

M. de Lamoignon a l'honneur de vous adresser le projet de loi.

M. de Lamoignon a l'honneur de vous adresser le projet de loi sur le point de vue de la loi.

M. de Lamoignon a l'honneur de vous adresser le projet de loi sur le point de vue de la loi.

M. de Lamoignon a l'honneur de vous adresser le projet de loi sur le point de vue de la loi.

M. de Lamoignon a l'honneur de vous adresser le projet de loi sur le point de vue de la loi.

M. de Lamoignon a l'honneur de vous adresser le projet de loi sur le point de vue de la loi.

M. de Lamoignon a l'honneur de vous adresser le projet de loi sur le point de vue de la loi.

M. de Lamoignon a l'honneur de vous adresser le projet de loi sur le point de vue de la loi.

Le 21 fev.

Le Conseil se reunit - Lecture de l'ordre du jour - et

Chap. de Bizuel

de Bizuel a la parole.

Les observations sont presentees par le M. enten. La majorite desire que le premier partie
soit adoptee. La minorite demande le maintien de l'ordre tel qu'il est.

Le conseil de rapport sur - sept par cinq contre 2, 2 abst.

Le President

E. Guery

27 fev.

Le Conseil se reunit - Lecture de l'ordre du jour - et

Besnard. apres un échange de paroles de nature a ce qu'il soit dit que les choses soient en l'etat
de la piece par le vote du conseil, apres l'adoption.

E. Guery